

Les relais d'accès au droit au tribunal judiciaire : 30 rue des Frères Bonie BORDEAUX

Des permanences juridiques gratuites, avec ou sans RDV

Les plannings sont mensuels, vous les trouvez mis à jour sur le site du Conseil départemental de l'accès au droit CDAD

Sur la page d'accueil <http://www.cdad-gironde.justice.fr/>



Relais d'Accès au Droit (RAD)

PERMANENCES JURIDIQUES SANS RENDEZ-VOUS

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	
14h - 17h	14h - 17h	14h - 17h	14h - 17h	14h - 17h	
Avocat	Juriste généraliste	Juriste généraliste	Juriste généraliste	semaine paire	semaine impaire
				Avocat	Juriste droit du travail

PERMANENCES AIDE JURIDICTIONNELLE SUR RENDEZ-VOUS

Prise de rendez-vous :

- auprès de l'accueil du Relais d'Accès au Droit
- par téléphone au 05.47.33.91.17

Lundi	Vendredi
9h15 - 12h15	9h15 - 11h30
Service civique	Service civique